

**Christophe Rey**

**Université de Picardie Jules  
Verne**

**LESCLaP (CERCLL)**

**Le jugement de l'oreille (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle)  
Un jalon dans l'histoire des représentations  
linguistiques**

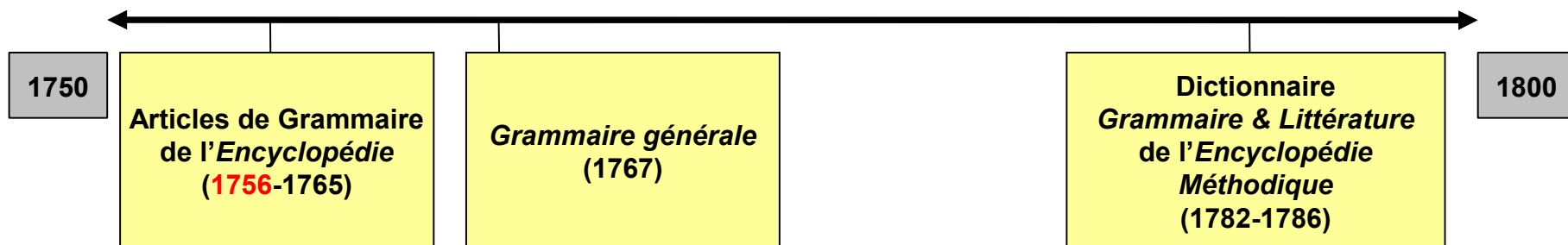
**Journée d'études organisée avec le soutien du  
laboratoire PRAXILING (UMR 5267) et de l'IUF  
Université Paul Valéry (Montpellier III)  
10 février 2012**

# La place du jugement de l'oreille dans la théorie phonétique de Nicolas Beauzée

# Problématique

Nicolas Beauzée : un précurseur de la phonétique  
Quelle place occupe le « jugement de l'oreille » dans  
ses théories ?

# Rappel : une théorie phonétique morcelée



**La théorie phonétique la plus aboutie de l'époque**

voix

		retentissantes		labiales			
variables	A	orale	grave aiguë	á...pâte a...pate	EU	grave aiguë muette	eu...jeûneur eu...jeunesse e...je
		nasale		an...pante		nasale	eun...jeun
	Ê	orale	grave aiguë	ê...tête è...tette	O	grave aiguë	ô...côte o...cote
		nasale		ein...teinte		nasale	on...conte
constantes	E	{	{	é...bâté	U	{	u...sujet
	II	{	{	ii...bâti	OU	{	ou...scourmis

# Mise en système

articulation

	organiques	labiales	variables	
			faibles	fortes
aspirée	linguales	nasales		
		orales	muettes sifflantes	
		nasales		
		orales	muettes sifflantes	
		linguales		dentales gutturales liquides
		orales		dentales palatales
constantes		M (mut)	B (baquet) V (vendre)	P (paquet) F (fendre)
		N (nut)	D (dome) G (galle)	T (tome) K (calle)
		L (loi) R (roi)	Z (zèle) J (Japon)	S (scelle) CH (chapon)
		H (héros)		

Le jugement de l'oreille chez Beauzée :  
entre 1) maintien et  
2) remise en cause du dispositif

# I. L'oreille importante pour certaines notions

# L'orthographe auriculaire des femmes

MOUILLÉ, ÉE [...] Dans les mots feuillage, sémillant, gentillesse, mouillé, merveilleux, carillon, ceux qui parlent le mieux **ne font entendre à mon oreille** que l'articulation ordinaire I suivie des diphthongues iage, iant, iesse, ié, ieux, ion, dans lesquelles la voix prépositive i est prononcée sourdement & d'une manière si rapide, que la situation d'organes nécessaire à cette voix n'est pas encore entièrement formée, lorsque celle de la voix suivante en prend la place ; & c'est de cette formation imparfaite que naît la petite différence qui fait illusion aux grammairiens. **Voyez nos femmes les plus spirituelles, & qui ont l'oreille la plus sensible & la plus délicate : si elles n'ont appris d'ailleurs les principes quelquesfois bizarres & inconséquents de notre orthographe usuelle, persuadées que l'écriture doit peindre la parole, elles écriront le mots dont il s'agit de la manière qui leur paroitra la plus propre pour caractériser la sensation que je viens d'analyser ; par exemple, feuliage, sémilliant, gentillesse, moulié, mervélieux, carilion. Si quelques-unes ont remarqué par hasard qu'on y met deux I précédées d'un i, elles feront de même ; mais elles ne se dispenseront pas de mettre un second i après.** (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*)

## Le jugement de l'oreille sur les nasales

**NASALE** [...] Les nasales françoises diffèrent des nasales grèques & latines que les latins ont prises, en ce que le son de celles-ci est coupé net par l'articulation de l'n ou de l'm, au lieu que nous laissons retentir le son des nôtres jusqu'à ce qu'il expire ; & **l'articulation qui le termine est presque insensible à l'oreille.** Ceux qui nous en font un reproche supposent que le son nasal est un vilain son, & en effet, **ce son est désagréable à l'oreille, lorsqu'il n'a pas un timbre pur** : sur quoi l'on peut faire une observation assez singulière : c'est qu'un homme à qui l'on reproche de parler ou de chanter du nez, fait précisément tout le contraire, je veux dire qu'il a dans le nez quelque difficulté habituelle ou accidentelle qui s'oppose au passage du son nasal, & qui le rend pénible & dur. Le son nasal, de sa nature, ressemble au retentissement du métal ; & quand l'organe est bien disposé, ce timbre de la voix ne la rend que plus harmonieuse. Mais alors on confond ce retentissement pur de la voix avec la voix même : il ne fait qu'un son avec elle ; au lieu que, s'il est pénible, obscur, & en un mot déplaisant à l'oreille, on aperçoit ce vice, qui n'est pas dans la voix, mais dans l'organe auxiliaire ; & pour en désigner la cause, on appelle cela parler du nez, chanter du nez. **Mais autant le son de la nasale est déplaisant lorsqu'il est altéré par quelque vice de l'organe, autant il est agréable lorsqu'il est pur ; & l'on verra, dans l'article HARMONIE , qu'il contribue sensiblement à rendre une langue sonore, & que la nôtre lui doit, en partie, l'avantage d'être moins monotone, plus mâle, & plus majestueuse que celle des italiens.** (BEAUZÉE, *Encyclopédie*

# Le jugement de l'oreille pour l'euphonie et les cacophonies

« Quand nous disons si l'on au lieu de si on, l' n'est point alors une lettre euphonique, quoiqu'en dise M. l'abbé Girard , tom. I, pag. 334. On est un abrégé de homme ; on dit l'on comme on dit l'homme. On m'a dit, c'est à dire, un homme, quelqu'un m'a dit. On, marque une proposition indéfinie, individuum vagum. Il est vrai que, quoiqu'il soit indifférent pour le sens de dire on dit ou l'on dit, l'un doit être quelquefois préféré à l'autre, selon ce qui précède ou ce qui suit ; **c'est à l'oreille à le décider : & quand elle préfère l'on au simple on, c'est souvent par la raison de l'euphonie, c'est à dire, par la douceur qui résulte à l'oreille de la rencontre de certaines syllabes.** » (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*)



# Adoption d'une conception particulière de la diphthongue : l'opposition «oculaire/auriculaire »

DIPHTHONGUE [...] L'essence de la Diphthongue consiste donc en deux points. 1°. Qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvements successifs dans les organes de la parole. 2°. **Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix** : Dieu, j'entends l'i & la voyelle eu, & ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, & énoncés en un seul temps. Cette réunion, qui est l'effet d'une seule émission de voix, fait la Diphthongue. **C'est l'oreille qui est juge de la Diphthongue ; on a beau écrire deux, ou trois, ou quatre voyelles de suite, si l'oreille n'entend qu'un son il n'y a point de Diphthongue** : ainsi au, ai, oient, &c. prononcés à la françoise ô, è, ê, ne sont points Diphthongues. Le premier est prononcé comme un o long, aumô ne, au-ne : les partisans même de l'ancienne orthographe l'écrivent par o en plusieurs mots, malgré l'étymologie ; or, de aurum , o-reille, de auris ; & à l'égard de ai, ou, aient ; on les prononce comme un é, qui le plus souvent est ouvert, palais comme succès, ils av-oient, ils avê, &c. Cette différence entre l'orthographe & la prononciation, a donné lieu à nos grammairiens de diviser les Diphthongues en vraies ou propres, & en fausses ou impropres. **Ils appellent aussi les premières, Diphthongues de l'oreille, & les autres, Diphthongues aux yeux** : ainsi, l'ae & l'oe, qui ne se prononcent plus aujourd'hui que comme un e, ne sont Diphthongues qu'aux yeux ; c'est improprement qu'on les appelle Diphthongues. (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*)

(N. ) OCULAIRE, adj. Relatif à l'œil. On appelle Diphthongue oculaire, une voyelle composée de deux voyelles simples réunies pour représenter une voix simple ; comme ai dans j'aimai, eu dans heureux, ou dans coucou, &c. La véritable diphthongue (voyez ce mot) fait entendre à l'oreille deux voix distinctes & consécutives en une seule émission ; & de là lui vient l'épithète d'auriculaire (voyez ce mot) : les voyelles composées dont il s'agit ici, présentent bien aux yeux les signes de deux voix, mais n'en laissent entendre qu'une dans la prononciation ; & de là leur vient le nom de diphthongues oculaires ; parce qu'elles indiquent aux yeux deux sons, quoiqu'elles n'en expriment qu'un pour les oreilles. on les nomme encore fausses, par rapport aux diphthongues vraies qui font entendre deux sons ; & orthographiques, par opposition avec les vraies, que l'on appelle alors syllabiques. Voyez ce mot. (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*)

(N. ) AURICULAIRE, adj. Relatif à l'oreille. Médecines auriculaires. Artère auriculaire. Témoin auriculaire. Confession auriculaire. Ce mot depuis quelque temps s'est introduit dans le langage grammatical. L'imperfection de notre alphabet nous ayant mis dans la nécessité d'adopter des combinaisons de voyelles pour représenter des voix simples ; ces combinaisons, si semblables à celles qui représentent des diphthongues, ont aussi été nommées diphthongues. Mais les esprits, devenus plus difficiles depuis que la Philosophie fermente dans les têtes, ont senti le faux de cette dénomination : **ces composés ne présentent qu'aux yeux une fausse apparence de diphthongues, & n'offrent à l'oreille que des voix simples** ; au lieu que **les vraies diphthongues font entendre à l'oreille deux sons distincts & consécutifs en une seule émission**. On a donc distingué les vraies diphthongues, comme dans Dieu, bien, Guise (ville), bois, par l'épithète d'Auriculaires ; & les fausses, comme dans trait, coeur, guise (mode), fou, maux, par l'épithète d'Oculaires. L'abbé Girard appelle encore les premières, Syllabiques ; & les dernières, Orthographiques. (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*)

# II. L'oreille : « centrale » dans la terminologie phonétique de Beauzée

- 1. L'opposition Sons/Articulations remplacée par l'opposition Voix/Articulations
- 2. L'opposition unités « aiguës » / unités « graves »

		VOIX				
		RETENTISSANTES.		LABIALES.		
VARIABLES.	A	ORALE	{ grave... <sup>â</sup> ...pâte.	EU	{ grave... <sup>é</sup> ...jeuneur.	
			{ aiguë... <sup>à</sup> ...pate.		{ aiguë... <sup>eu</sup> ...jeuneffe.	
	É	NASALE.....	AN...pâte.	O	NASALE.....	EUN...jeun.
CONSTANTES.	L	ORALE	{ grave... <sup>ê</sup> ...tête.	OU	{ grave... <sup>ô</sup> ...côte.	
			{ aiguë... <sup>è</sup> ...tette.		{ aiguë... <sup>o</sup> ...cote.	
		NASALE.....	EIN...teinte.		NASALE.....	ON...conte.
		É.....	ê . bâti.	U.....	u . . . . .	si jet.
		L.....	l . . . . .	OU.....	ou . . . . .	soumis.

		ARTICULATIONS.				
		CONSTANTES.		VARIABLES.		
ORGANQUES.	LINGUALES	LABIALES	NASALE	N. Mort	FORBLES FORBES	
			ORALES		{ Muettes	B. Baquet P. Papeet
			{ Siffantes	V. Ventre T. Tendre		
		NASALE	N. Mort			
	ORALES	Muettes	Dentales	D. Dons T. Tont	G. Galle K. Celle	
			Gutturales		L. Loi	
		Siffantes	Liquides	Z. Zil S. Sellé	J. Japon CH. Chapa	
			Dentales		H. Héras	
		Palatales				
	ASPIRÉE.					

# 1- L'opposition *voix/articulations*

"Dans les différents articles de l'Encyclopédie où j'ai eu occasion de toucher cette matière, j'ai dit que la voix humaine comprend deux sortes d'éléments, le **son** & l'**articulation**. Ce langage, nouvellement introduit dans la Grammaire, m'avoit paru mériter attention; parce qu'il distingue en effet des éléments réellement distincts & toujours confondus par la plupart des grammairiens." (BEAUZÉE, 1767 : 4)

"Je ne renonce pas ici à la distinction des deux espèces d'éléments, elle est indispensable; mais je crois qu'elle doit être caractérisée par d'autres termes. Les articulations, représentées par les consonnes, **ne sont pas moins du ressort de l'ouïe** que les voix représentées par les voyelles; ce sont donc des éléments qui doivent également être compris dans la classe des sons." (BEAUZÉE, 1767 : 6)

"Je conserverai donc le nom général des sons aux éléments de la Parole représentés par les lettres; & j'appellerai spécialement voix & articulations, les deux sortes de sons représentés par les voyelles & par les consonnes." (BEAUZÉE, 1767 : 6)

**Le jugement de l'oreille marqueur de progrès terminologiques ?**

## 2- L'opposition « aigue/grave »

"(N.) AIGU, E, adj. [...] Dans un autre sens figuré, & plus relatif à l'objet de cet ouvrage, on dit, en parlant de l'effet naturel de l'organe de la parole, *Une voix aigüe*, pour dire, Une voix éclatante, perçante.

Mais on dit plus particulièrement qu'*Une voix orale est aigüe*, lorsque la prononciation en est légère & rapide, **de sorte que l'oreille en est, pour ainsi dire, plus tôt piquée que remplie** : telle est la voix *a* dans le mot *pate* (pied d'un animal), qui se prononce tout autrement que dans le mot *pâte* (farine pétrie). *Voyez VOIX.*" (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*, AIGU)

### III. Une perception davantage **articulatoire** qu'acoustique des sons : Exemple de l'opposition « fortes/foibles »

Dangeau

Jusqu'ici je vous ai parlé de douze consonnes; & si vous y prenez garde, je les ai rangées sur deux colonnes, en cette manière.

B P  
V F  
D T  
G K  
Z S  
J CH

La première colonne est des lettres qu'on peut nommer foibles, & l'autre de celles qu'on peut nommer fortes: la première est de celles qui sont précédées par une petite émission de voix, & l'autre est de celles qui n'en ont point. Si ce que je dis est vrai, il doit arriver que

"(N.) FOIBLE, adj. Qui n'a pas toute la vigueur dont il est capable. Les articulations variables sont foibles ou fortes. Voyez VARIABLE.

**On appelle foibles celles qui n'interceptent pas la voix avec toute la vigueur dont est capable la résistance de la partie organique qui en est le principe.** B, V, D, G, Z, J, sont des articulations variables foibles. Voyez ARTICULATION & FORT." (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*, FOIBLE)

"(N. ) FORT, E, adj. Qui a toute la vigueur dont il est susceptible. Les articulations variables sont foibles ou fortes. Voyez VARIABLE. **On appelle fortes, celles qui interceptent la voix avec toute la vigueur dont est capable la résistance de la partie organique qui en est le principe.** P, F, T, K, S, CH, sont des articulations fortes. Voyez ARTICULATION & FOIBLE." (BEAUZÉE, *Encyclopédie Méthodique*, FORT)

## Différences sensibles à l'oreille mais négligées par la théorie : variantes phonétiques de g/k... le passage vers la phonologie

"C'est donc en effet, dans *ga* & *gai*, dans *qua* & *quai*, le même mouvement organique qui opère l'interception & ensuite l'explosion de la voix : & **si l'oreille y apperçoit quelque différence; ce n'est point que la cause physique de l'articulation soit différente**, c'est que l'effet en est modifié par la disposition particulière de la bouche dans l'émission de telle ou telle voix. **De là vient que le g & le q paroissent naturellement mous & affoiblis avec les voix è, eu, i, u, ein, un; & au contraire vigoureux & pleins avec les autres voix. Ce n'est ni le caprice ni le génie de notre langue qui a fait ce partage; c'est la constitution physique de l'organe qui en est le principe naturel.**

Le parti que je prends, de ne tenir aucun compte de ces différences dans mon système des articulations, peut donc se justifier par les observations que je viens d'exposer; & il peut même trouver de l'appui dans l'autorité de quelques grammairiens habiles. "Je ne dois pas dissimuler, dit M. Duclos, [...] que d'habiles grammairiens, en admettant la différence sensible des différents sons du G & du Q, pensent qu'elle ne vient que des voyelles auxquelles ils s'unissent." Il y a même lieu de croire que ce savant académicien ne jugeoit pas impossible que le sentiment de ces grammairiens fût adopté, puisqu'il en fait la supposition, pour appuyer du moins sur quelques corrections, dont la nécessité lui paroît incontestable dans cette hypothèse." (BEAUZÉE, *Grammaire générale* : 75-76)

Ne pas se laisser « abuser » par le jugement de l'oreille

# La science acoustique a-t-elle été intégrée dans la description phonétique de Beauzée ?

Joseph Sauveur (1653-1716)

Invention du terme *Acoustique* (dans un mémoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris (année 1701, parution 1704) )

« Une science supérieure à la musique »

## Lexicalisation relative à la science acoustique : ACOUSTIQUE, DIACOUSTIQUE, OREILLE, PHONIQUE, FONDAMENTAL, SON...

"ACOUSTIQUE, s. f. est la doctrine ou la theorie des sons. Voyez SON. Ce mot vient du Grec, *j'entends*. L'*Acoustique* est proprement la partie theorique de la Musique. C'est elle qui donne les raisons plus ou moins satisfaisantes du plaisir que nous fait l'harmonie, qui determine les affections ou proprietes des cordes vibrantes, &c. V. SON, HARMONIE, CORDE. [...].«  
(*Encyclopédie*, ACOUSTIQUE)

"PHONIQUE, s. f. est la doctrine ou la science des sons, que l'on appelle autrement & plus communement *acoustique*. Voyez ACOUSTIQUE. [...]."  
(*Encyclopédie*, PHONIQUE)

# Conclusion

- Le jugement de l'oreille reste un mécanisme assez présent dans la théorie de Beauzée. Il lui sert notamment pour établir des notions et des oppositions fondamentales de sa théorie (Diphthongues, opposition aigue/grave, etc.)
- Néanmoins, Beauzée propose une théorie qui s'appuie davantage sur des connaissances articulatoires que sur cet argument du « jugement de l'oreille ». Il matérialise de ce fait une rupture avec les théories de ses prédécesseurs (notamment Dangeau).